

Bonjour à tous,

Bonne nouvelle.

Suite à la notification de la FFVélo du 16 Avril, concernant l'évolution des prescriptions relatives aux sorties des cyclistes majeurs licenciés dans un Club, qui autorise de pratiquer dans un rayon de 30 Km sous certaines conditions strictes.

Ces nouvelles règles sanitaires nous permettent d'organiser à nouveau les RDV à partir du Lutin à Sanary avec certaines contraintes à respecter. Ces nouvelles règles s'appliquent uniquement pour la pratique du vélo organisée par le club et pour les seuls licenciés 2021 : dans l'espace public (route, chemins, parcs, forêts, etc. par groupe de 6 au maximum)

Chaque groupe sera encadré par un accompagnateur ayant une attestation validée par le président du club.

Les accompagnateurs ayant accepté cette mission sont : Pascal Michel Gilles Ferraris Jean-Marie Quintard et Ramon Girerd.

Dans le respect de la distanciation de 2m, les parcours sont à prévoir soit dans la limite du département du VAR (pas de limites de kilométrage à l'intérieur du département), soit dans la limite de 30 km : à partir du lieu de rendez-vous au Lutin à SANARY

La personne responsable du groupe doit se munir d'un justificatif du lieu de départ et de l'attestation d'accompagnateur (délivrées par le club). Les personnes au sein du groupe doivent être en possession de leur licence 2021.

Les personnes ayant envie de prendre cette mission en complément des personnes déjà citées seront les bienvenues et doivent se signaler rapidement auprès des personnes du bureau pour que l'attestation nominative puisse être faite le plus rapidement possible.

Ces attestations seront utilisées essentiellement dans les sorties prévues par le Club, soit le Mardi matin, le Jeudi matin, le Dimanche matin, , et jusqu'au 2 mai 2021.

RAPPEL : La pratique du vélo en individuel en dehors des sorties de club habituelles reste possible par groupe de 6 au maximum, sans limitation de durée mais dans le respect de 10 km autour de chez soi et muni d'un justificatif de domicile. Espérant avoir été assez clair sur les nouvelles dispositions, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sportivement.

Pascal MICHEL